

<b>Action n°2.2.2</b>	<b>Renforcement des populations d'Epipactis du Castor</b>											
<b>Objectifs</b>	Favoriser les retours d'expériences											
<b>Priorité</b>	2											
<b>Axe(s) de travail</b>	Connaissance / <b>conservation</b> / sensibilisation / <b>appui technique</b> / transversal											
<b>Calendrier</b>	<b>Volet</b>	<b>Action</b>	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	1	Etude sur la phylogénie des épipactis										
	2	Recherches sur la biologie										
	3	Renforcement in-situ										
<b>Échelles de travail</b>	Echelle locale et globale											
<b>Contexte</b>	<p>L'Epipactis du Castor reste énigmatique notamment au niveau de sa proximité avec <i>Epipactis albensis</i>, ou de son degré d'autogamie pouvant engendrer une consanguinité accrue et un faible taux de reproduction. Les études génétiques, couplées à l'élaboration d'un itinéraire cultural sont un préalable pour d'éventuels renforcements de populations.</p>											
<b>Description</b>	<p><b>1 - Etude sur la phylogénie</b> des épipactis des milieux alluviaux (<i>Epipactis fibri</i>, <i>E. albensis</i>, <i>E. rhodanensis</i>, <i>E. rivularis</i>, <i>E. exilis</i> notamment), étude de la génétique des populations de l'Epipactis du Castor et le devenir des hybrides.</p> <p><b>2 - Recherches sur la biologie des épipactis des forêts alluviales</b> du Rhône (dormance, reproduction, pollinisation, dispersion, lien entre son développement et les conditions météorologiques, hybridations, rôle des mycorhizes, etc.), établissement d'un itinéraire cultural de l'Epipactis du Castor, constitution d'une banque de semences conservatoire.</p> <p>Il est envisageable de tester deux méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La méthode in vitro : protocole Norstog media et nutriments spécifiques pour la germination. Concernant la phase de transplantation, il s'agira d'approfondir les informations concernant la culture liée aux champignons mycorhiziens ;</li> <li>• La méthode sous serre et en pépinière : semis direct au pieds des espèces présentes dans l'habitat d'origine également en symbiose avec les champignons mycorhiziens (après étude des espèces concernées).</li> </ul> <p><b>3 – Renforcement <i>in-situ</i> d'individus</b>, en priorité sur les sites où l'espèce est considérée comme disparue et en lien avec les restaurations de forêts de l'action 2.1.1.</p>											
<b>Action(s) associée(s)</b>	2.1.1											
<b>Indicateurs de résultats</b>	Confirmation ou infirmation d'un lien génétique entre <i>Epipactis albensis</i> et <i>E. fibri</i> . Réussite de collecte de graines d' <i>E. fibri</i> , et de mise en culture. Données concernant l'effet des champignons mycorhiziens. Nombre de pieds cultivés. Nombre de pieds réintroduits et nombre de sites avec réintroductions, etc.											
<b>Éléments de budgétisation</b>	65 jours soit <b>38 250 €</b>											
<b>Animateur.trice.s de l'action</b>	CBNMC											
<b>Partenaires potentiels</b>	Recherche (CNRS, Université de Lyon, etc.).											